



Orientation, règlement intérieur, soutien scolaire, santé, écologie, environnement, fond lycéen...

Le CVL est le lieu où sont débattues toutes les questions concrètes qui traversent la vie de l'établissement.

Dialoguer, échanger, débattre

Le CVL est un lieu privilégié d'écoute et d'échanges avec les adultes de la communauté éducative. Les élus peuvent y faire connaître leurs idées librement. Ils transmettent les attentes et préoccupations de l'ensemble des lycéens.

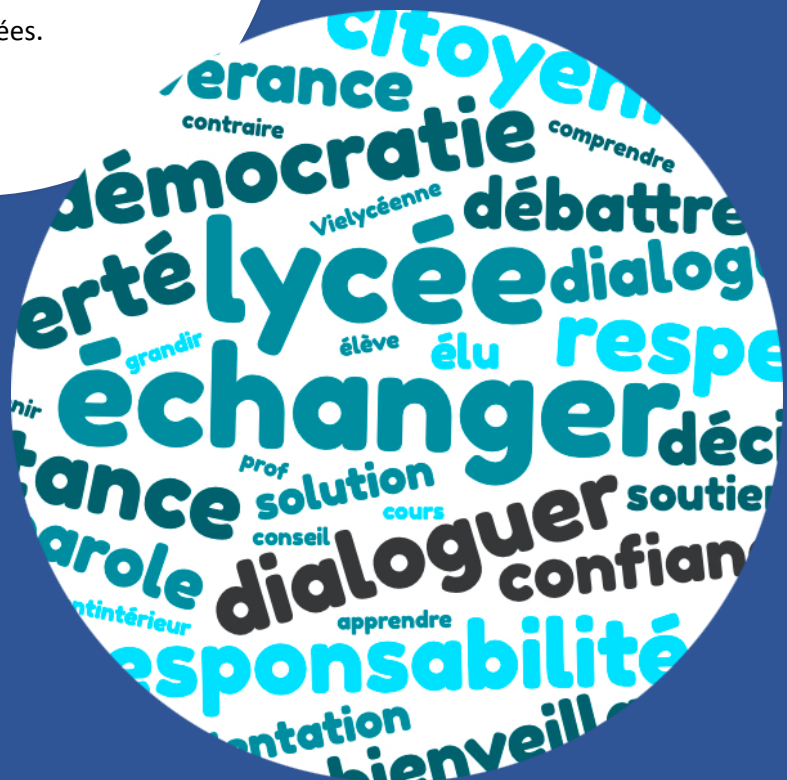
Participer aux décisions

Le CVL est aussi force de propositions. Les représentants lycéens peuvent émettre des avis, proposer des aménagements et suggérer des solutions. Par l'intermédiaire des élus, les lycéens sont associés au processus de décision de l'établissement

Le **Conseil pour la Vie Lycéenne** est une instance où les lycéens sont associés aux décisions de leur établissement scolaire. Il est compétent pour débattre des questions sur le travail scolaire et les conditions de vie des élèves dans les lycées.

Les missions du CVL

Jeudi
7 octobre
ELECTIONS



Chaque année nous avons besoin d'élèves au CVL pour s'impliquer et monter des projets dans l'établissement. Tout le monde peut être élu.

ALORS POURQUOI PAS VOUS?